

Je contacte ou me rends au Secrétariat pour : ☎ 01 34 12 63 78 (accueil)

Une demande de contact ou rendez-vous avec
le Chef d'établissement, M. Frédéric RONSMANS

auprès de Mme MEUNIER

Les inscriptions
(documents en ligne sur notre site www.ndp-enghien.org)

auprès de Mme SEIDEL

Les demandes de documents administratifs
Bourses
changements d'adresse, de téléphone, attestations diverses

}

auprès de Mme SEIDEL

Déposer un paiement, recharger ou se procurer une carte cantine
(fourniture sans frais de la première carte pour les nouveaux élèves)

}

auprès de la Comptabilité
M. DELAFONTAINE - Mme JAMET

Accidents scolaires

auprès de Mme MEUNIER

Je contacte ☎ 01 34 12 63 78

Les Directrices (reçoivent sur rendez-vous) pour
l'orientation, le comportement général de l'élève, le niveau scolaire,
les permissions exceptionnelles

}

Collège : : Madame GARSULT
Secrétariat : Madame GANDEL
Lycée : Madame DRAPIER
Secrétariat : Madame THOMAS

La Catéchèse et l'Aumônerie Collège et Lycée - l'équipe pastorale : Marie GEFFRAY, Catherine LEPAGNOL, Assiba AKPAOKA, Anne DELAFORGE, Karine BRAHAMCHA - Elzbieta HABCHI, Véronique FERIEU, Didier. RUCHAUD, Alice AUDIBERT, Marie Elise GONZALEZ - Prêtre référent : Père Jean Delvolvé

Soucieux de demeurer fidèle à son caractère propre d'ensemble scolaire catholique, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence propose une formation religieuse.

Le Professeur principal pour l'évaluation globale de l'élève - Le professeur concerné pour l'évaluation de l'élève dans une discipline sur rendez-vous, par carnet de liaison

Les responsables de divisions pour :

les absences et les retards, l'animation, la tenue, la discipline,

. en 6^{ème} : Mme NORINDR . en 5^{ème} & en 4^{ème} : Mme GONZALES & M. LANDES selon répartition ci-dessous
. en 3^{ème} : Mme EYSCHEN Mme Gonzales : 5^e 1/2/3/4/5 & 4^e 1/2/3/4 - M. Landès : 5^e 6/7/8/9 & 4^e 5/6/7/8/9
. en 2^{ème} : Mme SEMENCE . en 1^{ère} & Tles : Mme THIEBAUT . orientation lycée : Mme THUILOT

Le B D I (Bureau de documentation et d'information) - Mme FLOCH - Mme FOUCHE

☎ 01 34 28 07 86

L'Association de parents d'élèves (A P E L) Site : ndp-enghien.org - rubrique A P E L - apelndp.enghien@mail.com

. Le Président de l'Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre du Collège-Lycée Notre-Dame Providence

. Les Parents correspondants pour préparer le conseil de classe trimestriel où ils représentent les parents

Communication

Carnet de liaison :

Au collège : Le carnet de liaison classique est remplacé, cette année, par une version numérique, et sera inclus à votre Espace Ecole directe familles. Lors de tout message, information, rappel à l'ordre, etc... une notification Ecole directe vous alertera. Il sera à signer via votre numéro de téléphone sur lequel vous recevrez un SMS de confirmation.

Cette version numérique permettra d'établir un lien entre les familles et l'établissement, en donnant la possibilité d'une correspondance en toute sécurité avec le responsable de niveau ou le professeur auprès duquel vous pourrez formuler vos questions ou encore prendre rendez-vous. **Une consultation fréquente reste indispensable.**

Au lycée : il est remis à l'élève le jour de la rentrée, complété par la famille, et permet aux parents d'être en relation permanente avec l'Etablissement : ils y trouvent des informations sur le travail, la conduite de leur enfant, des renseignements concernant d'éventuels changements d'horaires, ainsi que le REGLEMENT INTERIEUR DES ELEVES. A lire attentivement et à co-signer. **Une consultation fréquente de ce carnet s'impose.**

Portail Ecole Directe : ([via vos codes d'accès personnalisés déjà en votre possession](#))

- . Notes en ligne
- . Cahier de texte numérique
- . Agenda des événements programmés dans l'établissement
- . Messagerie : communication de circulaires internes, informations, et échanges de messages entre l'établissement et les familles.

Site Internet : (ndp-enghien.org)

- . Calendrier de l'établissement,
- . Actualités (blog),
- . Menus restauration,
- . Rubriques : BDI, CDI, APEL, PASTORALE, EPS,
- . Dossier d'inscription pour nouveaux élèves ^(*)

^(*) Information faite aux familles de l'établissement lors de la mise en ligne du nouveau dossier d'inscription pour priorité sur demande de fratrie

Bulletin trimestriel : à la fin de chaque trimestre, un bulletin comportant les moyennes trimestrielles, une observation de chaque professeur et une synthèse, est déposé dans « vos documents » - portail Ecole Directe.

Manuels scolaires :

Au Collège : Cette année exceptionnellement, les élèves de 6èmes, 5èmes, 4èmes, auront accès aux manuels numériques via leur Ipad, en complément de leurs livres version papier. En 3èmes, les manuels restent en version papier. ils doivent être traités avec soin par l'élève et rendus en bon état à la fin de l'année. (Les manuels rendus en mauvais état sont facturés)

Les cahiers d'exercices, de travaux pratiques et certains livres (musique) ne sont pas couverts par ce prêt.

Au lycée : de la seconde à la Terminale, les manuels scolaires sont désormais dématérialisés, et seront accessibles via Ecole Directe. Les cahiers d'activités, pour certaines matières, sont personnels et font l'objet d'une facture. Ils appartiennent aux élèves qui doivent en prendre le plus grand soin.

Restaurant scolaire : la gestion est confiée à SCOLAREST. Les repas sont facturés, soit au forfait (sur facture annuelle), soit occasionnellement (carte à charger sur le site Ecole directe - procédé communiqué par comptabilité le 01 09 21)

En cas de perte ou détérioration de la carte, s'adresser au responsable de division concerné.

Fournitures et agendas : De la 6^e à la 3^e, les fournitures scolaires, sélectionnées par les enseignants, sont achetées par l'établissement, et remises aux familles sur facturation annuelle. Un agenda scolaire est fourni aux élèves de la 6^e à la 3^e.

Assurance scolaire :

Pour l'année scolaire 2021/2022, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence a souscrit une assurance auprès de la **Mutuelle St-Christophe** couvrant les **accidents corporels** subis par les **enfants** (1). Il s'agit d'une garantie qui s'exerce durant **toute la vie de l'élève** du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 (vie scolaire et privée).

La garantie de cette assurance est acquise pour l'ensemble des élèves **sans facturation supplémentaire aux familles**.

Lors de déclaration d'accident, nous vous remercions de suivre la procédure suivante :

- En cas d'**accident pendant la vie scolaire**, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence établit une déclaration dont vous recevez copie. Il vous appartient, le plus rapidement possible, d'adresser à la Mutuelle Saint-Christophe, les documents qui lui sont nécessaires, pour la gestion de votre dossier.

- En cas d'**accident corporel sur le trajet scolaire ou hors temps scolaire**, il vous appartient d'établir, vous-même, une déclaration d'accident, sur papier libre, que vous adresserez à :

Mutuelle Saint Christophe Assurances
Gestion sinistres scolaires
277 rue St Jacques
75256 PARIS Cedex 05,

Numéro de contrat de notre établissement : 20 85 00 10 06 30 87 / G (à préciser obligatoirement)
sous un délai de 5 jours, suivant l'accident.

Nous vous rappelons l'obligation qui vous incombe d'assurer la responsabilité civile de votre enfant, garantie généralement acquise dans le cadre du contrat personnel des parents de responsabilité civile chef de famille ou vie privée.

Renseignements médicaux particuliers :

Une fiche de renseignements médicaux (**feuille 2**) est publiée ci-jointe. Nous vous demandons de bien vouloir remplir et retourner les informations nécessaires (auprès du responsable de division concerné), en précisant :

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire, **Si**, votre enfant est susceptible de prendre un traitement d'urgence. **Si**, votre enfant est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire, **sous enveloppe cachetée et libellée comme suit :**